

Le déficit budgétaire culmine à 23,7 milliards de dirhams

Kawtar Tali
ktali@aujourd'hui.ma

Le mois d'août a été marqué par une hausse de 16,5% des recettes ordinaires. Ces dernières se sont établies à 174 milliards de dirhams contre 149,3 milliards de dirhams réalisés à la même période de l'année précédente.



Le gouffre budgétaire s'est élargi davantage. Le déficit continue de se creuser d'un mois à l'autre. Alors qu'il se situait autour de 20,2 milliards de dirhams en juillet, l'écart a grimpé à 23,7 milliards de dirhams à fin août. Un creusement qui découle d'un solde négatif de 15,8 milliards de dirhams dégagé par les Comptes spéciaux du Trésor et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA). Toutefois, ce déficit est en atténuation par rapport à ce qui a été enregistré une année auparavant. Au même mois de l'année précédente, on parlait d'un déficit de l'ordre de 25 milliards de dirhams. C'est ce qu'indique la Trésorerie générale du Royaume (TGR) dans son bulletin de statistiques des finances publiques établi au huitième mois de l'année. Le mois d'août a été marqué par une hausse de 16,5% des recettes ordinaires. Ces dernières se sont établies à 174 milliards de dirhams contre 149,3 milliards de dirhams réalisés à la même période de l'année précédente. Ce chiffre tient en compte un versement exceptionnel de

24 milliards de dirhams effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé «Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe» au profit du budget général. «Hormis ce versement, les recettes ordinaires ont enregistré une hausse de 0,5%», peut-on lire du bulletin de la TGR. La progression des recettes ordinaires résulte, entre autres, de la hausse des recettes non fiscales. Elles ont atteint un pic de 172% à fin août, soit une valeur de 35,7 milliards de dirhams, contre 13,1 milliards une année auparavant. Les droits de douanes et les impôts indirects ont pour leur part progressé respectivement de 12,8 et de 5,1% au huitième mois de l'année. En revanche, les impôts directs ont fléchi de 2,2%. Il en est de même pour les droits d'enregistrement et de timbre qui ont baissé de 2,8%. La structure des recettes ordinaires reste dominée par la Taxe sur la valeur ajoutée. Elle représente 24,7% des recettes globales, en amélioration de 5,8%. Les recettes générées par la TVA s'établissent à

43,05 milliards de dirhams dont 25,48 milliards de dirhams de TVA à l'importation et 17,56 milliards de dirhams à l'intérieur. L'impôt sur les sociétés dont les recettes atteignent les 29,26 milliards de dirhams arrive en deuxième position avec une part de 16,8%. L'impôt sur le revenu intervient en troisième position avec une part de 16,2% et des recettes de l'ordre de 28,10 milliards de dirhams, en hausse de 4,2%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont accusé une baisse de 7,4% au mois d'août pour se situer autour de 199,8 milliards de dirhams. Ce repli découle du recul de 29,9% des charges de la dette budgétisée et de 0,2% des dépenses de fonctionnement au moment où les dépenses d'investissement ont connu une amélioration. Elles ont progressé de 1,8% passant en une année de 37,4 milliards de dirhams, à 38,1 milliards de dirhams soit des dépenses supplémentaires de 665 millions de dirhams. Cette hausse résulte de la progression de 2% des dépenses des

ministères et de 14% des charges communes. Soulignons que l'évolution de la structure des dépenses du budget général fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel, de matériel et des dépenses d'investissement tandis

que la part des intérêts de la dette a stagné. Toutefois, la part des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a fléchi par rapport à la même période de l'année précédente.